

# PRÊTE

Croix-Rouge canadienne  
Rapport annuel 2011-2012



**CROIX-ROUGE  
CANADIENNE**

# COUP D'ŒIL SUR LES ACTIVITÉS

2011-2012

## ÉduRespect : PRÉVENTION DE LA VIOLENCE

- 362 305 enfants, jeunes et adultes ont participé à des ateliers au Canada
- 1 227 jeunes animateurs
- 1 202 animateurs adultes
- 21 Sociétés nationales travaillent avec la Croix-Rouge canadienne pour la création d'environnements sûrs
- 124 511 enfants, jeunes et adultes ont participé à des ateliers à l'étranger

## PROGRAMMES SANITAIRES ET PROGRAMMES SOCIAUX

- 240 534 articles prêtés dans le cadre du programme HELP (programme de prêt d'équipement médical)
- 46 033 bénéficiaires de services de santé, de repas à domicile, de transport et d'autres programmes d'aide à domicile
- 24 051 personnes ont bénéficié de 4 823 000 heures de services à la clientèle par l'entremise des services de soins à domicile

## RÉTABLISSEMENT DES LIENS FAMILIAUX

- Plus de 1 100 liens rétablis entre des proches
- 1 000 dossiers actifs
- 76 bénévoles à travers le pays

## OPÉRATIONS INTERNATIONALES

- 13 bureaux locaux desservant 27 pays à travers le monde
- 24,5 M\$ : montant total des dépenses affectées à des programmes de développement (excluant Haïti)
- 265 missions à l'étranger
- 190,15 tonnes métriques de fournitures de secours manutentionnées
- Plus de 58 730 870 \$ canadiens en soutien à 59 opérations de secours d'urgence dans 42 pays, notamment en réponse à la sécheresse dans la Corne de l'Afrique, aux troubles civils dans les pays du Moyen-Orient, aux flambées de choléra en Afrique et dans les Amériques ainsi qu'en réponse au grand séisme et au tsunami qui ont frappé l'est du Japon

## ENJEUX HUMANITAIRES ET DROIT INTERNATIONAL HUMANITAIRE

- 23 584 jeunes sensibilisés lors de 863 activités
- Plus de 430 professeurs sensibilisés lors de 10 ateliers de formation *Explorons le droit humanitaire*

## PROGRAMME DE SUIVI DES CONDITIONS DE DÉTENTION

- 34 visites dans des centres de détention de l'immigration
- 91 bénévoles à travers le pays

## GESTION DES SINISTRES AU CANADA

- 46 719 personnes aidées directement
- 6 197 bénévoles dûment formés en services aux sinistrés
- 2 321 interventions à la suite de sinistres au Canada
- Près de 100 000 heures consacrées par des bénévoles de la Croix Rouge canadienne lors de sinistres de grande ampleur
- 15 126 Canadiens dûment formés à la préparation en cas de sinistre

## PRÉVENTION DES TRAUMATISMES

- 1,81 million de Canadiens ont suivi des cours de secourisme ou de natation et de sécurité aquatique de la Croix-Rouge
- Plus de 24 000 moniteurs titulaires d'un certificat valide pour dispenser des cours de secourisme, de natation et de sauvetage

## RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

- 1 siège social
- 4 zones/division
- 22 régions
- 38 sections
- 6 640 employés
- 22 000 bénévoles

# PRÊTE

La préparation est au cœur de tout ce que la Croix-Rouge canadienne entreprend. Être prêt à affronter une situation menaçante, que ce soit un accident touchant une personne ou une urgence régionale, augmente les chances de se rétablir de façon saine et durable, voire de survivre. Dans le cadre de ses projets à long terme, la Croix-Rouge s'efforce de préparer les individus et les collectivités à faire face à des situations de détresse physique et émotionnelle, ce qui permet ainsi d'accroître la résilience et d'améliorer les perspectives de rétablissement.

Bien entendu, pour soutenir efficacement les individus et les collectivités dans leur préparation, la Croix-Rouge doit elle aussi se préparer en acquérant les connaissances, la formation et l'expertise qui permettent aux bénévoles et au personnel d'accomplir ce pour quoi ils sont reconnus : prévenir et alléger la souffrance sous toutes ses formes, en tout lieu et en tout temps.

Les pages suivantes dressent un portrait des défis relevés par la Croix-Rouge canadienne au cours de la dernière année ainsi que des interventions et des projets novateurs de ses milliers de bénévoles et d'employés engagés à « améliorer les conditions d'existence des personnes vulnérables en mobilisant le pouvoir de l'humanité au Canada et partout dans le monde ».

## TABLE DES MATIÈRES

02	Message du président	16	Prête grâce aux dons
03	Message du secrétaire général	17	Haute direction et gouvernance
04	Prête à agir	20	Rapport du Chef des finances
08	Prête à prévenir	23	Rapport de l'auditeur
12	Prête à innover	24	États financiers

# MESSAGE DU PRÉSIDENT



**EN CETTE DEUXIÈME**, et dernière, année à titre de président de la Croix-Rouge canadienne, je suis heureux de vous annoncer que notre organisation a réalisé des progrès importants dans l'atteinte des objectifs fixés par le Conseil au début de mon mandat.

En misant sur l'excellente santé financière et

opérationnelle de la Croix-Rouge canadienne dont a hérité le Conseil actuel, nous avons haussé nos objectifs en matière d'accroissement de la transparence et du renforcement de la gouvernance dans son ensemble en adoptant une série d'indicateurs répartis en quatre catégories : conformité aux exigences juridiques et divulgation publique, gouvernance efficace, surveillance financière étroite ainsi que surveillance stratégique et opérationnelle.

Le travail dans ce dernier domaine clé, la surveillance stratégique et opérationnelle, a donné lieu à diverses initiatives clés visant à définir l'orientation de la Croix-Rouge à l'égard de son travail, du lieu de son intervention et de ses partenaires. Parmi les stratégies que nous cherchons à mettre en place, nous comptons notamment :

- le resserrement des relations avec les différents paliers de gouvernements;
- l'accroissement de notre présence dans le Nord et le renforcement des relations avec les communautés autochtones;
- l'élaboration d'une stratégie nationale en matière de services de santé;
- l'intensification de nos efforts pour mobiliser la jeunesse canadienne afin d'assurer une relève dynamique.

Cette augmentation de la portée des activités signifie qu'il faudra former de nouveaux partenariats et que l'obligation de transparence et d'imputabilité sera d'autant plus importante, les donateurs et les bailleurs de fonds recherchant, à juste titre, l'assurance que les ressources financières sont utilisées de façon judicieuse et efficace. Cette surveillance est volontiers acceptée, comme toujours, puisque la responsabilité financière de la Croix-Rouge canadienne est l'une de ses caractéristiques clés.

Je suis particulièrement fier de notre participation accrue au sein du Mouvement international de la Croix-Rouge au cours de la dernière année. Dans un monde de plus en plus petit, il est important que la contribution de la Croix-Rouge canadienne sur la scène internationale soit de plus en plus grande. La Croix-Rouge canadienne a réussi à se démarquer grâce à ses participations aux réunions statutaires du Mouvement international à Genève, entre autres lors de la Conférence internationale, à sa présence à la Conférence interaméricaine, à l'organisation du Forum des donateurs partenaires tenu à

Québec et lors de ses missions en Chine, au Japon, en Haïti, en Colombie, à Washington et à Genève.

À l'interne, je suis ravi de constater la fréquence et la régularité des contacts avec les bureaux régionaux alors que nous renforçons la planification de la relève et du recrutement, que nous partageons nos expériences et nos meilleures pratiques et que nous tenons des consultations sur l'importante révision de nos statuts généraux qui mènera à une structure plus solide des différents paliers de gouvernance.

Nous nous sommes également rapprochés de certains objectifs, fixés dans le cadre de mon mandat, dont l'adoption de nouvelles technologies (notre projet pilote de Conseil d'administration « informatisé » est en cours) et le lancement d'une stratégie nationale d'image de marque cohérente et attrayante appuyée par l'uniformisation des normes et l'importance de faire la promotion, en toute fierté, du bien que nous accomplissons. Nous avons également pris des mesures pour reconnaître davantage la nature bilingue de notre organisation dans nos communications avec les donateurs, les partenaires, les bénévoles et les personnes qui bénéficient de nos services.

La Croix-Rouge canadienne est en très bonne voie d'atteindre les objectifs qu'elle s'était fixés dans le cadre de la *Stratégie 2015* et qui s'arriment étroitement avec la *Stratégie 2020* de la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Nous avons tout ce qu'il faut pour atteindre, voire dépasser, ces objectifs ainsi que leurs indicateurs respectifs dans les délais prévus.

Sur une note plus personnelle, j'ai été touché et impressionné par l'engagement de toutes les personnes de la Croix-Rouge rencontrées pendant mon mandat. Leur dévouement de tous les instants pour la prestation, l'amélioration et le recentrage de nos services fait en sorte que le Conseil d'administration doit constamment s'efforcer de modeler une structure organisationnelle et opérationnelle qui reflète, soutient et guide cette remarquable culture du souci professionnel. Nos donateurs et nos bénévoles méritent une organisation qui met en valeur chacun d'entre eux, une organisation qui offre les outils et la formation nécessaires à l'optimisation des talents, une organisation qui utilise les ressources là où elles sont les plus utiles, et, finalement, une organisation guidée par des principes immuables et par un engagement ferme en matière d'imputabilité.

Je suis persuadé que c'est exactement l'organisation que nous bâtissons ensemble.

Salutations,

**Edward Tanaka**  
Président

# MESSAGE DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL



**L'AN DERNIER**, comme chaque année, l'accent a été mis sur notre propre préparation et celle des collectivités en vue de toute situation qui pourrait causer des traumatismes physiques ou émotionnels, des décès ou des pertes matérielles importantes.

Concrètement, nous savons que nous ne pouvons être prêts à faire face à l'ensemble

des situations d'urgence comme l'ont démontré l'important séisme et le tsunami qui ont frappé l'est du Japon en 2011 et qui ont fait en sorte que l'une des Sociétés nationales de la Croix-Rouge parmi les plus qualifiées et expérimentées au monde a été dépassée par les événements. Bien que de tels cataclysmes soient rares, nous devons, pour nous et pour toutes les personnes que nous côtoyons, promouvoir activement notre mantra de préparation et de prévention.

Soyez assuré que nous travaillons sans relâche afin que le rôle de la Croix-Rouge canadienne soit tout aussi pertinent maintenant qu'il y a 100 ans, au Canada et ailleurs dans le monde. Pour ce faire, nous devons continuellement nous adapter aux conditions environnantes en trouvant de nouvelles façons de gérer les vieux problèmes et en surmontant les nouveaux défis émergeant grâce à notre attention et à notre expertise habituelles.

Par exemple, nous savons que notre climat évolue et que le Canada n'est pas à l'abri des changements climatiques. La dernière génération a été témoin d'une hausse considérable de la fréquence et de la gravité des sécheresses, des inondations et des feux de forêt. Les collectivités qui, historiquement, étaient épargnées par de tels événements sont maintenant vulnérables et d'autres, qui faisaient occasionnellement face à ces situations, doivent maintenant composer de façon régulière avec ces menaces.

Ici, au Canada, nous préparons les régions et les collectivités les plus vulnérables aux catastrophes naturelles en prépositionnant des fournitures et de l'équipement, en offrant de la formation en sécurité personnelle et communautaire ou en recrutant des groupes d'employés qui seront dûment formés afin de prêter main-forte aux bénévoles habituels en cas de besoin.

Nous savons également que la Croix-Rouge canadienne peut jouer un rôle important pour aider à relever un autre nouveau défi : prendre soin de notre population vieillissante. En tant que fournisseurs de services rentables et de qualité aux personnes vulnérables, nous travaillons de concert avec les gouvernements afin de trouver des solutions à la crise actuelle du financement des soins de santé. Nos années d'expérience ainsi que le succès de nos soins à domicile et de notre programme de prêt d'équipement médical sont à la base de l'expansion de nos

services de soins visant à s'assurer que nos personnes âgées peuvent vieillir à la maison, en toute dignité et en toute liberté.

La Croix-Rouge canadienne prend de plus en plus de place sur la scène internationale et s'adapte aux nouveaux enjeux. Par exemple, nous sommes déterminés à jouer un rôle majeur dans la lutte contre une nouvelle et horrible tendance, soit la prise pour cible cruelle et délibérée de travailleurs de la santé et d'infrastructures médicales dans les zones de conflit. De telles attaques vont à l'encontre du droit international humanitaire et de nos propres Principes fondamentaux d'humanité, de neutralité et d'impartialité. Ces attaques doivent cesser.

Le Canada tient aussi un rôle prépondérant dans la résolution d'un problème qui reçoit enfin l'attention méritée. Afin de résoudre le problème de la violence lors de catastrophes, la Croix-Rouge canadienne a cosigné le rapport *Prévisible, évitable* qui étudie la nature de la violence et les différents types de violence constatés au Canada et ailleurs dans le monde. En recommandant l'adoption de stratégies et de programmes novateurs de prévention de la violence lors de chacune des phases d'une catastrophe, soit la préparation, l'intervention et le rétablissement, nous mettons en lumière un problème qui survient *indéniablement* à la suite d'une catastrophe. Aussi, en proposant des solutions réalisables, le Canada apporte une nouvelle contribution importante et essentielle à la lutte contre la violence lors de catastrophes.

Ici et partout ailleurs dans le monde, la Croix-Rouge a une portée et une capacité exceptionnelles. Dans les zones de conflit, comme en Syrie, en Libye et en Somalie, les Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, appuyées par leur inviolable neutralité, sont souvent *les seules* organisations humanitaires pouvant dispenser des secours et des soins médicaux à l'instant même où ils sont nécessaires. Au Canada, grâce à notre statut officiel « d'auxiliaire du gouvernement », nous pouvons planifier et travailler avec les organismes gouvernementaux afin de faire partie de la réponse globale à laquelle la population canadienne est en droit de s'attendre.

Dans le cadre de nos efforts de préparation, nous augmenterons le nombre de partenariats avec les gouvernements, avec les autres Sociétés nationales et avec le milieu des affaires. Nous rehausserons également notre engagement envers nos bénévoles et nos donateurs dont la générosité exceptionnelle rend notre action possible.

Cordialement,

**Conrad Sauvé**  
Secrétaire général

# PRÊTE À AGIR

Malgré tous les efforts déployés, des tragédies surviennent au Canada et ailleurs dans le monde. Dans de telles circonstances, la Croix-Rouge canadienne est prête à agir rapidement et avec prévenance afin de dispenser des secours et d'offrir du réconfort à ceux qui en ont besoin. En mettant à profit les ressources humaines et financières là où elles sont les plus bénéfiques, la Croix-Rouge canadienne joue un rôle important dans la réduction des impacts des situations d'urgence et dans l'accélération du processus de rétablissement pour les individus et les collectivités. Sans relâche, bien avant la catastrophe et bien après le départ des caméras, et même à la suite de sinistres qui ne font pas la manchette des journaux, la Croix-Rouge canadienne est au travail pour accompagner les collectivités dans leur préparation et leur rétablissement.

Ici comme ailleurs, la Croix-Rouge canadienne s'appuie sur son réseau de bénévoles et d'employés hautement qualifiés pour déployer le niveau d'expertise et d'esprit de décision nécessaire à une juste évaluation du danger et des dommages. Par la suite, généralement en collaboration avec les organismes gouvernementaux, le matériel nécessaire est rassemblé et les équipes sont mobilisées dans le but d'alléger la souffrance et de permettre à la population des régions touchées de retrouver une vie normale dès que possible.

## QUAND UNE COLLECTIVITÉ FAIT FACE À UNE SITUATION CRITIQUE



### ATTAWAPISKAT

*La Croix-Rouge est sur le terrain pour offrir de l'aide d'urgence aux familles vulnérables d'une collectivité faisant face à une situation critique.*

**EN RÉPONSE** à la demande d'aide formulée par la communauté d'Attawapiskat, en Ontario, la Croix-Rouge canadienne a immédiatement déployé une équipe d'évaluation sur les lieux, au mois de décembre dernier. À cette époque, la communauté autochtone isolée faisait face à une crise du logement alors que les premiers frimas de l'hiver s'installaient sur la région. Des employés et des bénévoles dûment formés ont visité les maisons et se sont entretenus avec des membres de la communauté afin de définir les besoins les plus urgents des familles vulnérables. À la suite d'un appel de fonds lancé avec succès à l'ensemble de la population canadienne, la Croix-Rouge a organisé plusieurs vols pour le transport de fournitures, notamment des vêtements et des bottes d'hiver, des couvertures, des appareils de chauffage, des génératrices ainsi que des matériaux d'isolation et de construction, qui ont été distribués et qui ont contribué à garder les familles au chaud et en sécurité pendant l'hiver.

# PRÊTE À AGIR

## QUAND UNE RIVIÈRE SORT DE SON LIT



### MONTÉRÉGIE

*Les bénévoles travaillent sans relâche pour répondre aux besoins essentiels des collectivités dévastées par les inondations.*

Les inondations de l'année dernière dans la vallée du Richelieu au sud de Montréal, les pires en 150 ans, ont causé des dommages étendus et des déplacements de population dans 22 municipalités, résultant ainsi à la plus importante opération d'urgence de l'histoire de la Croix-Rouge au Québec. Venus des quatre coins de la province, 594 bénévoles dûment formés en intervention d'urgence ont aidé plus de 3 000 personnes dans les centres d'accueil et d'information en fournissant de l'hébergement d'urgence ainsi que des bons d'achat pour des vivres et des vêtements. La rivière refusant de rejoindre son lit pendant un mois et demi, la Croix-Rouge canadienne est demeurée sur place et continue, encore aujourd'hui, d'offrir du soutien et du réconfort à des centaines de familles qui ont souffert de grandes pertes.



## QUAND UN FEU DE FORÊT DÉTRUIT DES MAISONS



### SLAVE LAKE

*Un tiers de la municipalité est détruit et la Croix-Rouge se mobilise pour trouver un toit aux citoyens évacués.*

En mai, une série de feux de forêt a dévasté des collectivités de la région de Slave Lake, dans le nord de l'Alberta, causant ainsi l'évacuation forcée de plus de 15 000 personnes, la destruction de plus de 400 maisons et des dommages évalués à 1,8 milliard de dollars. Répondant rapidement à cette catastrophe, considérée comme la deuxième en importance de l'histoire du Canada en matière de coûts, la Croix-Rouge a mobilisé 360 employés et bénévoles qui ont consacré près de 60 000 heures à la coordination de l'hébergement temporaire et de l'alimentation ainsi qu'à la distribution d'articles de maison et de fournitures médicales. Une partie de cette intervention a consisté à aider les communautés autochtones vivant dans des régions éloignées. Depuis, la Croix-Rouge canadienne s'est engagée auprès des habitants du nord de l'Alberta à les accompagner pendant au moins deux ans, en distribuant des vêtements et des outils de travail, des fournitures scolaires et des trousseaux de secours, tout en aidant à mettre sur pied des programmes sportifs et artistiques pour les enfants, pendant que les familles et les municipalités se rétablissent et reconstruisent.

## QUAND UNE ÉPIDÉMIE MENACE UN VILLAGE



### TCHAD

*La Croix-Rouge déploie un hôpital de campagne permettant de soigner jusqu'à 300 patients atteints de choléra par jour.*

L'équipe de réponses aux urgences (ERU) de la Croix-Rouge canadienne s'est rendue au Tchad en 2011 pour aider à endiguer une grave flambée de choléra. Dans le cadre de l'*Initiative du premier répondant* de la Croix-Rouge, un projet réalisé avec le gouvernement du Canada, l'hôpital de campagne autonome peut recevoir jusqu'à 300 patients par jour et dispenser des soins médicaux vitaux et du soutien psychosocial. Cet hôpital sert également de base pour le personnel qui aide à sensibiliser les collectivités aux épidémies. Au plus fort de la flambée, plus de la moitié des districts du Tchad étaient touchés, le choléra se répandant même dans les pays voisins du Niger, du Nigeria et du Cameroun. Bien que le choléra puisse être mortel, il peut facilement être traité si une intervention rapide est rendue possible grâce à des activités communautaires et des installations comme les ERU de la Croix-Rouge canadienne.

# PRÊTE À PRÉVENIR

Pour illustrer à quel point la Croix-Rouge est engagée dans la préparation des populations en vue d'un sinistre individuel ou de grande envergure, prenez le vieil adage « mieux vaut prévenir que guérir » et appliquez-le à toute une collectivité ou même à l'ensemble d'un pays.

On peut difficilement, par définition, célébrer un événement qui n'est pas arrivé. Pourtant, une grande partie de l'action de la Croix-Rouge vise tout simplement à prévenir la souffrance, par exemple, en entreposant et en prépositionnant des fournitures de secours, en offrant des formations spécialisées en secourisme et en sécurité aquatique, en prévenant la violence et l'exploitation sous toutes leurs formes ainsi qu'en augmentant le nombre de formations en cas de catastrophe dans les régions vulnérables.

Il en va de même du point de vue individuel. Chaque année, la Croix-Rouge canadienne, grâce à sa grande portée, rejoint plus d'un demi-million de personnes au Canada par l'entremise de ses formations en secourisme offertes par des spécialistes et plus d'un million d'autres grâce à ses cours de sécurité aquatique et de natation.

Bien qu'aider les gens à éviter de souffrir soit une fin louable en soi, l'expérience de la Croix-Rouge démontre clairement qu'une collectivité ou qu'un individu qui bénéficie des connaissances, des ressources et du soutien pour gérer efficacement les situations problématiques devient plus résilient et plus apte à affronter l'adversité et à s'en rétablir.

## PARCE QUE LA SÉCURITÉ AQUATIQUE ET LE SECOURISME PEUVENT SAUVER DES VIES



## ÊTRE EN SÉCURITÉ DANS L'EAU

*La Croix-Rouge canadienne et la Croix-Rouge chinoise font équipe pour sauver des vies.*

**AU COURS DES 65** dernières années, des millions de Canadiens ont appris à nager et ont reçu une formation en sécurité aquatique parce que la Croix-Rouge canadienne a compris que les milliers de kilomètres de littoral et les innombrables lacs et rivières dans le pays représentent une menace importante à la santé publique en raison des risques de noyades. Nos homologues en Chine n'ont pris que tout récemment la même décision alors que leur pays est à peu près 40 fois plus peuplé que le nôtre. Dans le but d'élaborer rapidement des programmes de sauvetage et de sécurité aquatique en Chine, la Croix-Rouge chinoise a accueilli des maîtres instructeurs de sécurité aquatique de la Croix-Rouge canadienne, originaires de l'Ouest canadien, pour former des moniteurs chinois. Grâce à cette entente de coopération unique entre les deux Sociétés nationales, l'assistance technique offerte par le Canada devrait aider à rejoindre un très grand nombre de jeunes Chinois menant ainsi à une réduction des noyades de 75 %, soit le même pourcentage que la Croix-Rouge a réussi à atteindre au Canada.

# PRÊTE À PRÉVENIR

**PARCE QUE L'INTIMIDATION  
DANS LES ÉCOLES DOIT  
CESSER**



## LA PUISSANCE DU ROSE

*Une action menée par des étudiants change les choses dans la lutte contre l'intimidation.*

Au Canada, la Croix-Rouge canadienne soutient la *Journée du chandail rose* dans sa lutte contre l'intimidation dans les écoles. La *Journée du chandail rose* a été décrétée en 2007 lorsqu'un groupe d'étudiants du secondaire en Nouvelle-Écosse ont pris position contre l'intimidation dans leur école après qu'un étudiant a été intimidé pour avoir porté un chandail rose. Leur geste spontané de solidarité, alors qu'ils ont demandé à leurs pairs de s'habiller en rose, a mené à un mouvement populaire qui s'est étendu dans l'ensemble du Canada et qui a suscité l'attention du monde entier. La Croix-Rouge est fière d'aider à promouvoir cette journée considérée comme un élément central de son programme ÉduRespect. Ce programme contribue toute l'année à sensibiliser la population et à réduire la portée de la violence et de l'exploitation dans les écoles et dans les collectivités en encourageant l'élaboration de solutions pratiques et à long terme grâce entre autres à des ateliers animés par les jeunes, à des conférences et à des groupes de discussion.

## PARCE QUE NOS AÎNÉS VEULENT RESTER À LA MAISON



### OFFRIR UNE QUALITÉ DE VIE

*Les services de soins à domicile permettent aux aînés de vieillir dans le confort et la dignité.*

Alors que la population vieillit, l'enjeu en matière de soins offerts à nos aînés devient de plus en plus important. Les restrictions budgétaires faisant maintenant partie de la réalité, autant des organismes de financement que des fournisseurs de soins, il incombera aux organisations et aux institutions de trouver des manières innovatrices et rentables de prendre soin des personnes âgées qui souhaitent vieillir chez elles, dans leur maison. Les services de soins à domicile, tout en préservant la dignité et l'indépendance des aînés en évitant ou en repoussant leur placement en hébergement, libèrent également des lits et du personnel pour les patients qui nécessitent des soins chroniques. La Croix-Rouge, qui offre depuis des décennies des services de soins à domicile de qualité en Ontario, au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Écosse, a pu constater à quel point ces services, comme la livraison de repas, les soins personnels, le prêt d'équipement médical et le transport, dispensés par du personnel rémunéré et des bénévoles qualifiés et compatissants, peut faire toute la différence pour le confort et la qualité de vie de nos aînés – une qualité de vie qu'ils apprécient et méritent grandement.

## PARCE QUE LES MUNICIPALITÉS DOIVENT SE PROTÉGER



### UNE ONCE DE PRÉVENTION

*Les collectivités élaborent des plans de gestion des sinistres avant qu'ils ne surviennent.*

Afin de s'assurer que les personnes les plus vulnérables au sein de la population canadienne reçoivent le soutien nécessaire lors d'une catastrophe, des séances de planification détaillée sont essentielles à toute préparation en cas d'urgence, comme celle de l'Ouest canadien illustrée ci-dessus. Pour être prêts, les experts de la Croix-Rouge canadienne doivent prendre en considération d'innombrables détails. Ils doivent, par exemple, élaborer des scénarios de type « Que se passerait-il si... » avec les autorités locales et provinciales responsables des situations d'urgence, travailler avec les météorologues afin de déterminer les possibles points chauds ou acquérir et prépositionner des lits de camp, des couvertures, des trousseaux d'hygiène et des articles de nettoyage dans plus de 60 entrepôts à travers le pays. En plus du recrutement, de la formation et du déploiement de bénévoles, les équipes de la Croix-Rouge établissent généralement au préalable des ententes avec des hôtels, des épiceries et des compagnies de transport dans le but d'offrir un soutien coordonné aux personnes qui pourraient éventuellement être évacuées. Ces équipes concluent également des ententes avec les autorités municipales, provinciales et territoriales afin de s'assurer que l'aide offerte par la Croix-Rouge aux collectivités touchées par un sinistre est la plus efficace possible.

# PRÊTE À INNOVER

La Croix-Rouge canadienne s'engage à élaborer des solutions novatrices face aux défis et aux problèmes du monde actuel. Résoudre de vieux problèmes grâce à de nouvelles idées ou agir résolument face aux nouvelles menaces en émergence est au cœur des efforts concertés de la Croix-Rouge afin de demeurer une organisation dynamique et pertinente. Pour ce faire, des évaluations continues fondées sur des données probantes doivent être effectuées afin de souligner ce qui fonctionne et ce qui demande des ajustements dans les programmes et les processus.

Un certain nombre d'activités intégrées soutiennent ces évaluations, notamment la mise en œuvre des meilleures pratiques provenant du réseau mondial des Sociétés nationales, l'étude et l'adoption de nouvelles technologies et techniques, l'amélioration de la collecte et de l'analyse des données ainsi que la mise en place de partenariats uniques, tous élaborés de façon à profiter de l'expérience et de la sagesse que l'on retrouve au sein de notre organisation. Face à un défi, il est rare d'entendre dire : « Nous avons toujours procédé ainsi. »

## QUAND LA SANTÉ DES MÈRES ET DES ENFANTS EST À RISQUE



### LEÇONS APPRISSES

*Des initiatives mises sur pied en Amérique centrale aident des mères et des enfants en Afrique.*

**AVEC LA PARTICIPATION** financière du gouvernement du Canada, la Croix-Rouge canadienne et les Sociétés nationales de la Croix-Rouge du Honduras et du Nicaragua travaillent avec les gouvernements locaux afin d'améliorer la santé des mères et des enfants dans les collectivités vulnérables et éloignées. Adoptant une démarche holistique, ces programmes font la promotion de l'allaitement maternel et de l'alimentation des enfants, de l'engagement du père dans la santé de la famille, des accouchements sécuritaires et des soins prodigués aux mères ainsi que de l'accès à des soins de santé communautaires. À la lumière des résultats de ces projets locaux, force est de constater qu'ils ont amélioré le bien-être des mères et des enfants et qu'ils ont renforcé les capacités communautaires locales de prévenir les maladies et de surmonter des problèmes de santé qui minent profondément la résilience des collectivités. Les leçons apprises et les compétences acquises en Amérique centrale sont adaptées et transférées à de nouvelles initiatives majeures de la Croix-Rouge canadienne en Afrique, plus précisément au Liberia et au Kenya. La Croix-Rouge met l'accent sur la santé des mères, des nouveau-nés et des enfants dans la majorité de ses opérations à l'étranger.

# PRÊTE À INNOVER

## QUAND DE NOUVELLES DÉMARCHES PEUVENT RÉGLER DE VIEUX PROBLÈMES



## AIDER LES PATIENTS QUI BÉNÉFICIENT DE SOINS À DOMICILE

*Remettre en question le statu quo permet d'économiser de l'argent et de réduire le temps d'attente.*

Dans le but de contrer l'augmentation du temps d'attente pour obtenir des soins à domicile en Nouvelle-Écosse, la Croix-Rouge canadienne a élaboré un modèle novateur qui a depuis démontré sa popularité, son efficacité et son rendement – à tel point que le modèle poursuit son expansion dans la province tout en suscitant l'intérêt dans le domaine des soins de santé au Canada. Il a également remporté un prix prestigieux à l'échelle nationale. Par l'entremise du programme de prêt d'équipement médical, un partenariat entre la Croix-Rouge canadienne et le gouvernement provincial, les patients de soins à domicile peuvent emprunter temporairement de l'équipement médical dispendieux et des lits comme ceux dans les hôpitaux. Par la suite, cet équipement est remis à neuf et réutilisé. Permettant ainsi au système de soins de santé de la Nouvelle-Écosse d'économiser des millions de dollars, cette initiative a réduit la demande de lits dans les établissements de santé tout en améliorant sensiblement la vie des personnes qui bénéficient des services de soins à domicile et de leur famille. Pour ses efforts, la Croix-Rouge a remporté en 2011 une médaille d'or à l'occasion des prestigieux Prix IAPC/Deloitte de leadership dans le secteur public, visant à reconnaître les organismes qui ont fait preuve « d'excellence, de leadership exceptionnel, de collaboration et d'innovation » au sein des secteurs publics et à but non lucratif au Canada.



## QUAND DES INFRASTRUCTURES DOIVENT ÊTRE RECONSTRUITES



## INVESTIR EN HAÏTI

*Des partenariats novateurs mènent à la construction d'installations et à la mise sur pied de programmes de santé à long terme pour Haïti.*

Dans le cadre de son engagement pluriannuel pour le rétablissement d'Haïti à la suite du tremblement de terre dévastateur de 2010, la Croix-Rouge canadienne investit 20 millions de dollars dans les infrastructures de santé de la région de Jacmel. Cette initiative a également bénéficié d'un investissement supplémentaire de 10 millions de dollars du gouvernement japonais. La Croix-Rouge a mis sur pied un partenariat novateur avec l'Unité de santé internationale de l'Université de Montréal, la Direction de la santé publique de Montréal et le Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine, afin d'aider à améliorer, à long terme, les résultats en matière de santé pour le peuple haïtien en construisant et en équipant un hôpital parasismique ainsi que plusieurs cliniques communautaires. Ces installations modernes pour la région côtière du sud-est d'Haïti font partie d'un programme de santé intégré et durable échelonné sur cinq ans visant à améliorer l'accès à des services de santé de qualité pour les mères, les nouveau-nés et les enfants ainsi qu'à renforcer la résilience grâce aux soins communautaires et aux premiers soins.

## QUAND UN PROBLÈME « SILENCIEUX » A BESOIN D'ÊTRE ENTENDU



## LA VIOLENCE À LA SUITE D'UNE CATASTROPHE

*Créer des stratégies d'intervention d'urgence qui intègrent la prévention de la violence.*

Observé depuis longtemps, mais rarement abordé, le problème de la violence à la suite de catastrophes naturelles est le sujet d'un rapport détaillé cosigné par la Croix-Rouge canadienne et la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Intitulé *La violence lors de catastrophes : Prévisible, évitable – Pratiques exemplaires pour mettre fin à la violence interpersonnelle et à la violence dirigée contre soi-même pendant et après les catastrophes*, ce rapport étudie les causes et les effets des différentes formes de violence, notamment la violence familiale, la violence des gangs et les actes perpétrés contre des travailleurs humanitaires ou par ces mêmes travailleurs, ainsi que leur incidence sur la capacité des populations à se rétablir. Soulignant que la violence à la suite de catastrophes est présente autant dans les pays en développement que dans les pays développés, le rapport propose une série de recommandations novatrices pour les participants à la gestion des sinistres, entre autres, l'instauration d'une démarche de santé publique et l'intégration de stratégies de prévention de la violence à toutes les phases de la réponse à un sinistre, de la planification au rétablissement, en passant par l'intervention et le développement.

# PRÊTE GRÂCE AUX DONNS



**LES PAGES PRÉCÉDENTES** ont fourni un aperçu de ce que la Croix-Rouge canadienne a accompli l'an dernier et de ce qu'elle souhaite accomplir à l'avenir. Toutes les réalisations des années passées et tout ce que l'organisation compte réaliser au cours des prochaines années reposent entièrement sur une population canadienne généreuse qui, année après année, donne sans compter de son temps et de son argent.

Cette générosité tout à fait exceptionnelle est reconnue dans l'ensemble du Mouvement international de la Croix-Rouge. À maintes reprises, la population canadienne a répondu à l'appel lorsque des catastrophes ont frappé et a choisi la Croix-Rouge comme moyen de prédilection pour faire part de ses préoccupations et pour offrir de l'espoir à ses concitoyens d'ici et de partout ailleurs dans le monde.



Lors de catastrophes majeures, des appels de fonds spéciaux sont créés, avec une comptabilité qui leur est propre, afin que les donateurs puissent compter sur un système sûr et sécuritaire de collecte, assurant que leur argent va là où il doit aller. Le gouvernement fédéral jumelle parfois les dons recueillis par la Croix-Rouge pendant une période déterminée. L'impact du Canada s'accroît ainsi de façon importante.

Bien entendu, les situations d'urgence de grande ampleur suscitent la générosité de la population canadienne. Le Fonds de secours en cas de sinistres au Canada et le Fonds destiné aux opérations internationales connaissent également du succès. Les donateurs reconnaissent, tout comme nous, que de nombreux sinistres surviennent dans l'ombre au Canada ou ailleurs dans le monde. En moyenne, la Croix-Rouge canadienne intervient à la suite d'une urgence toutes les quatre heures au Canada et jusqu'à trois fois par semaine à l'étranger. Bien que ces

événements n'attirent pas tous l'attention, ils touchent des milliers de vies et créent autant de souffrance que des événements plus médiatisés.

En plus des contributions financières directes, la Croix-Rouge canadienne et les personnes aidées bénéficient d'une multitude d'activités de financement, portées pour la plupart par l'enthousiasme communautaire. Parmi de nombreux exemples remarquables, nous tenons à remercier les étudiants de la Glovertown Academy à Terre-Neuve-et-Labrador qui, depuis 25 ans, forment un groupe jeunesse de la Croix-Rouge qui étudie les enjeux humanitaires et organise des collectes de fonds, notamment lors d'une marche pour l'humanité. Soulignons également les efforts des écoles secondaires de Calgary pour sensibiliser la population à la cause des enfants soldats et pour amasser des fonds en vue de la réinsertion d'enfants ayant vécu cette réalité au Liberia en organisant un concours photo à la grandeur de la ville intitulé *Picture the Future*. À Montréal, un noyau de 30 jeunes du milieu des affaires a démarré le groupe *Relève d'affaires* pour engager davantage les entreprises et amasser des fonds dans le cadre d'événements sociaux.

En parallèle aux dons individuels, nous comprenons l'importance grandissante pour les entreprises d'avoir une bonne conscience sociale. Nous avons donc consacré davantage d'efforts à conclure des partenariats avec des entreprises souhaitant renforcer leur présence philanthropique au sein des collectivités où elles sont établies. Nous souhaitons rendre hommage à ces nombreuses compagnies locales et nationales qui mobilisent leurs propres employés ou qui contribuent en donnant de l'argent, des couvertures, de l'eau ou d'autres fournitures afin de permettre à la Croix-Rouge d'offrir des secours lors d'importants sinistres.

Donner de son temps est tout aussi essentiel que les dons en argent qui permettent l'achat de fournitures et d'équipement ou l'acquisition d'installations. Au Canada, quelque 25 000 bénévoles consacrent des millions d'heures chaque année, que ce soit pour donner des formations en sécurité aquatique, pour se joindre au personnel des bureaux de prêt d'équipement médical ou pour reconforter les personnes touchées par un incendie. Dévoué et dûment formé, chaque bénévole de la Croix-Rouge est un porteur d'espoir et l'exemple parfait de nos meilleurs réflexes humanitaires.

# HAUTE DIRECTION ET GOUVERNANCE

## LE COMITÉ DE LA HAUTE DIRECTION



**Conrad Sauvé**  
Secrétaire général et  
chef de la direction



**Claude Tremblay**  
Chef des Finances et  
des Opérations



**Samuel Schwisberg**  
Conseiller juridique  
et secrétaire  
corporatif



**Leslie Dunning**  
Directrice générale,  
Prévention de  
la violence



**Ann Clancy**  
Directrice nationale,  
Ressources humaines  
et Services bénévoles



**Almin R. Surani**  
Directeur national,  
Services d'information



**Susan Johnson**  
Directrice générale,  
Opérations  
internationales



**Pam Aung Thin**  
Directrice nationale,  
Affaires publiques  
et Relations avec  
le gouvernement



**Michel Léveillé**  
Directeur général,  
Division du Québec



**Ron Kelusky**  
Directeur général,  
Zone de l'Ontario



**Sue Phillips**  
Directrice générale,  
Zone de l'Ouest



**John L. Byrne**  
Directeur général,  
Zone de l'Atlantique



**LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA CROIX-ROUGE CANADIENNE, 2012\***

Rangée du haut, de gauche à droite : Gavin Giles, Mylène Turcotte, Mario Dionne, Edward Tanaka (président), Diane Girard, Sara John Fowler, Ella West, Lloyd Posno  
Rangée du bas, de gauche à droite : Alan Dean, Amit Mehra (vice-président), Conrad Sauvé, Lynda Durand, Peter Collens, Mary-Jane Dawson, Peter Zulauf

\* Le 18 mars 2012, les membres du Conseil ont unanimement adopté un nouveau statut général organisationnel en conformité à la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*, récemment entrée en vigueur, dans laquelle les « gouverneurs » sont maintenant désignés comme des « directeurs ».

## LES DIRIGEANTS À TITRE HONORIFIQUE

### Protectrice

Sa Majesté la Reine Elizabeth II

### Président honoraire

Son Excellence, le très honorable, Gouverneur général du Canada

### Vice-présidents honoraires (nommés)

Le très honorable premier ministre du Canada

L'honorable chef de l'opposition officielle

### Vice-présidents honoraires

L'honorable juge Robert L. Barnes

Janet Davidson

Armand de Mestral

Gene Durnin

Darrell D. Jones

Huguette Labelle

Jon Turpin

Myrle Vokey

George Weber

Kate Wood

Jane McGowan

### Membres représentatifs nationaux

*(Membres présents à l'AGA de juin 2011)*

### Zone de l'Atlantique

Peter Collens

Sandra Craft

Ella Kelly

Erin Kielly

Peter Nestman

John Scoville

### Division du Québec

Gilles Blondeau

Vincent Bolduc

Claude Chevalier

Mishell Potvin

Denise Vandenbroucke

Marcel Whissell

### Zone de l'Ontario

Dennis Chow

Stéphane Gallant

Lynn Greiner

Leonard Murphy

Jane Ann Newson

Barb Trant

### Zone de l'Ouest

Timothy Alexander

Paul Jenkins

Tami Kjerulf

Scott Osmachenko

George Petel

Gordon Shead

# RAPPORT DU CHEF DES FINANCES

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2012

## BASE DE PRÉSENTATION

Les états financiers de la Société canadienne de la Croix-Rouge (la « Société ») ont été préparés par la direction conformément au Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés, chapitre V *Normes comptables en vigueur avant le basculement* (PCGR du Canada). Ils renferment certains éléments qui reflètent les meilleures estimations et le meilleur jugement de la direction. L'intégrité et la fiabilité des données contenues dans ces états financiers sont la responsabilité de la direction.

Le Conseil d'administration est chargé de veiller à ce que la direction s'acquitte de ses responsabilités en matière de présentation des informations financières et des contrôles internes et exerce cette responsabilité par l'intermédiaire du Comité national de vérification et des finances.

## CONTEXTE

La Société œuvre partout au pays et à l'étranger, avec le soutien de plus de 6 600 employés au Canada. Les activités nationales et les opérations internationales représentent respectivement 71 % et 29 % des dépenses totales relatives aux programmes.

Dans le but de soutenir les efforts humanitaires, la Société gère, tout au long de l'année, un certain nombre d'appels de fonds régionaux et nationaux.

La Société se compose des entités opérationnelles suivantes :

- Zone de l'Atlantique
- Division du Québec
- Zone de l'Ontario
- Zone de l'Ouest
- Opérations internationales

Le siège social de la Société, qui est basé à Ottawa, fournit les directives stratégiques et les services de soutien aux entités opérationnelles.

## GESTION DES RISQUES ET INCERTITUDES

Les méthodes de gestion des risques font partie du cadre des opérations normales d'un organisme pour aider à identifier et gérer les risques matériels. La gouvernance des risques matériels fait partie du mandat et des statuts du Conseil d'administration et de ses comités, y compris la surveillance du programme de gestion des risques par le Comité national de vérification et des finances.

Le programme de gestion des risques de la Société est à l'échelle de la Société et se concentre sur l'identification, l'évaluation et les mesures d'atténuation des risques associés à la réalisation de ses objectifs. Les risques matériels sont identifiés et évalués en fonction de leur impact éventuel et de leur probabilité, y compris la prise en considération d'activités atténuantes. Il y a une revue annuelle, liée au processus de planification de la Société avec des mises à jour périodiques qui servent à identifier les nouveaux risques qui sont inhérents aux décisions opérationnelles importantes, aux initiatives-clés et aux facteurs externes.

Le programme de gestion des risques de la Société est géré par un comité au niveau de la haute direction et présente les risques matériels au Conseil d'administration. La haute direction de la Société et les dirigeants de chaque unité maintiennent des contrôles appropriés.

La haute direction de la Société, y compris le conseil juridique, examine les principaux contrats pour déterminer les risques opérationnels et financiers. Les principaux programmes sont soumis à divers accords contractuels conclus avec le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux, ainsi qu'avec d'autres organismes de financement. La Société est tenue d'utiliser les subventions, les dons et les autres fonds qu'elle a reçus tel qu'il a été convenu. Les transactions importantes et les dépenses non prévues font également l'objet de l'examen et de l'approbation du Conseil d'administration.

### DISPOSITIONS CONTRACTUELLES

Les risques contractuels auxquels est liée la Société deviennent en général plus compliqués et exposent la Société à des risques progressivement plus importants. La Société a des contrats importants avec plusieurs centres d'accès communautaire en Ontario qui requièrent la prestation de services de soutien personnel en vertu de clauses contractuelles spécifiques.

Des procédures et des contrôles sont en place pour assurer que la gestion de l'exposition au risque contractuel est effectuée convenablement et prend compte des services fournis.

### CAMPAGNES DE FINANCEMENT

Il est critique de préserver le niveau de revenus de campagne de financement annuelle afin que la Société puisse continuer à offrir ses programmes humanitaires. Le renouvellement et l'accroissement du nombre de contrats auprès des organismes gouvernementaux sont essentiels pour que la Société puisse conserver ses infrastructures actuelles et continuer d'offrir ses services dans les collectivités à travers le Canada.

### PROJETS INTERNATIONAUX

La Société gère des projets humanitaires dans divers pays du monde et fréquemment dans des endroits touchés par des catastrophes naturelles, des conflits et des agitations civiles. De par leur nature, ces projets présentent d'importants risques opérationnels et financiers.

La Société possède plusieurs années d'expérience à gérer ces types de risques et a en place les procédures et protocoles requis pour mitiger les risques opérationnels. Les risques financiers, pour leur part, sont mitigés par le fait que les sommes requises sont généralement reçues des donateurs à l'avance. Si nécessaire, des fonds additionnels peuvent être puisés dans le Fonds de programmes de secours en cas de sinistres au Canada ou dans le Fonds de programmes de secours en cas de catastrophes à l'étranger.

### SOUTIEN DES DONATEURS

La Société compte sur l'appui financier continu qu'elle reçoit en réponse aux appels directs. Le soutien continu des donateurs individuels, des fondations et des entreprises, constitue le soutien le plus important lorsqu'il s'agit d'assurer la prestation des programmes humanitaires de la Société.

Une baisse importante du soutien des donateurs aurait des répercussions sérieuses sur la capacité de la Société à offrir des services humanitaires au Canada et à l'étranger.

### SOUTIEN GOUVERNEMENTAL

La capacité de la Société d'assurer la prestation de ses services dépend fortement du financement des gouvernements. Les deux domaines principaux où les gouvernements accordent des subventions ou des sommes en vertu du principe de la rémunération pour services offerts sont au niveau des services internationaux financés par l'Agence canadienne de développement international et des services dans le domaine de la santé communautaire financés par les gouvernements provinciaux.

La Société reçoit une partie importante de ses revenus des gouvernements provinciaux. Les frais relatifs au personnel représentent plus de 80 % des programmes parrainés par le gouvernement. Toute perturbation de ces recettes pourrait influencer sur la capacité de la Société de fournir des services constants et de haute qualité et aurait un impact sur ses résultats financiers.

Les programmes de soutien et de santé communautaire de la Société en Ontario, au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Écosse sont des exemples de ces financements publics qui, ensemble, représentent environ 46 % du total des dépenses de fonctionnement de la Société.

### TRAVAILLEURS SYNDIQUÉS

La société compte quatre conventions collectives à travers le pays dont la plus importante couvrant 3 400 employés représentés par le Syndicat international des employés de service (SEIU).

### RÉSULTATS DES ACTIVITÉS

En excluant les cas où la Société décide d'utiliser ses réserves, elle établit le budget de ses activités sur une base équilibrée sur une période de trois ans et utilise l'excédent non affecté des produits sur les charges afin de maintenir des réserves financières adéquates et de développer ses programmes humanitaires. La Société a mis en réserve une somme de 43,5 millions de dollars afin d'assurer la continuité des opérations en cas d'événements inattendus.

Pour l'exercice clos le 31 mars 2012, l'excédent des produits sur les charges de la Société s'élevait à 0,6 million de dollars (4,3 millions de dollars en 2011).

La plupart des programmes et projets de la Société ont atteint les attentes. Les principales exceptions furent les lacunes dans les efforts de collectes de fonds de l'ordre de 2,2 millions de dollars, principalement au niveau des dons planifiés. Un ajustement unique de presque 2 millions de dollars se rapportant à la réorganisation au sein du programme de Soutien personnel de l'Ontario s'est produit également.

Inclus dans l'excédent des produits sur les charges est un montant de 1,3 million de dollars (1,2 million de dollars en 2011) au niveau des revenus nets de placements liés au fonds affecté à l'opération de rétablissement post-tsunami. Tous les intérêts produits par ce fonds sont réinvestis dans l'effort de rétablissement. Les revenus d'intérêts reliés au tsunami sont reconnus comme produits dans l'exercice où ils sont gagnés et comme charges dans l'exercice où ils sont dépensés.

L'investissement dans le programme de collecte de fonds (inclus sous la rubrique Marketing direct aux états financiers) a été rajusté à 5 millions de dollars en 2012 par rapport à 8 millions de dollars en 2011. Les avantages de cet investissement se feront ressentir au cours des prochaines années.

On a assisté en 2010 à un énorme élan de soutien en réponse à la tragédie en Haïti, suite au tremblement de terre du 12 janvier 2010. La Société a recueilli plus de 200 millions de dollars à ce jour de la part de plus de 700 000 donateurs individuels, de centaines d'organisations et des gouvernements à tous les niveaux. Au 31 mars 2012, les revenus reportés des secours relatifs à Haïti s'élevaient à 60 millions de dollars (95 millions de dollars en 2011). Un montant de 40 millions de dollars est inclus à même les dépenses internationales et porte principalement sur les approvisionnements d'urgence et les constructions complètes de 7 044 maisons sur les 7 500 qui avaient été prévues pour les bénéficiaires haïtiens. Au 31 mars 2012, une portion du financement a déjà été dépensée pour créer des logements de base et faire face aux besoins de secours d'urgence. Une portion moindre est destinée aux années qui viennent pour des programmes de réaménagement à plus long terme.

Dans le cadre de la « Stratégie 2015 » (plan stratégique de la Société), nous avons mis en place un cadre d'amélioration continue et un processus sur trois ans pour revoir nos programmes et nos services les plus importants partout au pays. Au cours de la première année (2009), nous avons établi une vision nationale et un plan pour le programme de gestion des sinistres, le Financement et le programme de Secourisme. En 2010, nous avons établi un plan triennal pour les Opérations internationales, ÉduRespect et la Sécurité aquatique. Les services de soutien des Affaires publiques, des Services de l'information et des Ressources humaines ont également fait partie de la revue cette année-là. En 2011, nous avons mis en place une vision triennale pour le portefeuille de la Santé avec une concentration très précise sur les implications de l'intégration des programmes de soins en Ontario. Ceci conclut les analyses des programmes du premier cycle de trois ans. Le second cycle débutera en 2012. Des ressources ont été mises en place pour atteindre les objectifs de chaque programme au cours des trois prochains exercices. Nous sommes heureux du progrès et du dialogue des bénévoles et du personnel à travers le pays et nous poursuivrons le processus.

La haute direction et la gouvernance de la Société ont pris l'engagement de s'assurer que les dons du grand public et des organismes de financement sont utilisés de la manière la plus efficace possible. Ceci inclut les coûts relatifs aux collectes de fonds. Selon la tendance quinquennale présentée à la page 28, les coûts liés à nos collectes de fonds représentent en moyenne une proportion de 16,3 % des fonds amassés.

Notre approche continue de mettre l'accent sur une attente prudente quant aux revenus futurs, avec des dépenses qui privilégient une approche durable et de haute qualité pour chacun des programmes et projets au sein de notre mission. L'introduction de la « Stratégie 2015 » et du cadre de responsabilisation accrue sont des étapes essentielles pour assurer la poursuite des progrès des objectifs opérationnels ainsi qu'un avenir sain et viable financièrement pour la Société.

Le rapport financier complet, incluant les notes afférentes aux états financiers et le rapport de l'auditeur indépendant sont disponibles sur le site Web à l'adresse suivante : [www.croixrouge.ca](http://www.croixrouge.ca).



**Claude Tremblay**  
Le chef des Finances  
et des Opérations



**Mary-Jane Dawson**  
La présidente,  
Comité national de vérification et des finances

Le 2 juin 2012



# RAPPORT DE L'AUDITEUR

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT SUR LES ÉTATS FINANCIERS RÉSUMÉS

### Au Conseil d'administration de la Société Canadienne de la Croix-Rouge

Les états financiers résumés ci-joints, qui comprennent le bilan résumé au 31 mars 2012 ainsi que l'état résumé des résultats pour l'exercice clos à cette date ainsi qu'un résumé de la base de présentation et autres informations explicatives sont tirés des états financiers audités de la Société Canadienne de la Croix-Rouge (la « Société ») pour l'exercice clos le 31 mars 2012. Nous avons exprimé une opinion non modifiée sur ces états financiers dans notre rapport daté du 6 juin 2012. Ni ces états financiers ni les états financiers résumés ne reflètent les incidences d'événements survenus après la date de notre rapport sur ces états financiers.

Les états financiers résumés ne contiennent pas toutes les informations requises selon les principes comptables généralement reconnus du Canada utilisées pour la préparation des états financiers audités de la Société. La lecture des états financiers résumés ne saurait par conséquent se substituer à la lecture des états financiers audités de la Société.

### RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION POUR LES ÉTATS FINANCIERS RÉSUMÉS

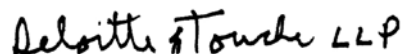
La direction est responsable de la préparation d'un résumé des états financiers audités. Les états financiers résumés proviennent des états financiers audités de la Société et sont établis selon les critères divulgués à la note 1 des états financiers résumés.

### RESPONSABILITÉ DE L'AUDITEUR

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers résumés, sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre conformément à la Norme canadienne d'audit (NCA) 810, « Missions visant la délivrance d'un rapport sur des états financiers résumés ».

### OPINION

À notre avis, les états financiers résumés tirés des états financiers audités de la Société pour l'exercice clos le 31 mars 2012 constituent un résumé fidèle de ces états financiers conformément aux critères établis divulgués à la note 1 des états financiers résumés.



**Deloitte & Touche LLP**  
Comptables agréés  
Experts-comptables autorisés

Le 6 juin 2012

# ÉTATS FINANCIERS

La Société canadienne de la Croix-Rouge


## BILAN RÉSUMÉ au 31 mars 2012

(en milliers de dollars)

	2012	2011
<b>ACTIF À COURT TERME</b>		
Espèces et quasi-espèces	74 810 \$	109 667 \$
Débiteurs - clients et autres	21 343	21 612
Stocks et charges payées d'avance	21 129	9 286
Avances sur contrats de construction	1 366	1 399
	<b>118 648</b>	<b>141 964</b>
PLACEMENTS À LONG TERME (note 2)	162 551	165 520
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	47 228	47 188
ACTIF AU TITRE DU RÉGIME DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES	6 592	6 206
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>335 019 \$</b>	<b>360 878 \$</b>
<b>PASSIF À COURT TERME</b>		
Créditeurs et charges à payer	26 527 \$	26 573 \$
Produits reportés - court terme (note 3)	120 697	131 972
	<b>147 224</b>	<b>158 545</b>
PRODUITS REPORTÉS - LONG TERME (note 3)	37 362	55 474
APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS	9 576	10 031
PASSIF AU TITRE DES AUTRES RÉGIMES DE PRESTATIONS	16 652	16 698
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>210 814</b>	<b>240 748</b>
<b>ENGAGEMENTS, PASSIF ÉVENTUEL ET GARANTIES</b>		
<b>ACTIF NET</b>		
Investi en immobilisations corporelles	37 652	37 157
Reçu à titre de dotations	1 205	1 216
Affecté d'origine interne - général	47 531	47 531
Affecté d'origine interne - intérêts relatifs au Tsunami	27 096	25 792
Non affecté	10 721	8 434
<b>TOTAL DE L'ACTIF NET</b>	<b>124 205</b>	<b>120 130</b>
<b>TOTAL DU PASSIF ET DE L'ACTIF NET</b>	<b>335 019 \$</b>	<b>360 878 \$</b>

Les notes et annexes afférentes aux états financiers sont disponibles sur le site Web de la Croix-Rouge à l'adresse suivante : [www.croixrouge.ca](http://www.croixrouge.ca).

Au nom du Conseil,

  
Président

  
Président, Comité national de vérification et des finances

La Société canadienne de la Croix-Rouge

## ÉTAT RÉSUMÉ DES RÉSULTATS

de l'exercice clos le 31 mars 2012

<i>(en milliers de dollars)</i>	<b>Budget 2012</b>	<b>Réel 2012</b>	<b>Réel 2011</b>
<b>Produits</b>			
Capacité organisationnelle			
Campagne de financement générale	47 968 \$	45 802 \$	40 414 \$
Revenus de placements	4 628	3 313	5 412
Autres	214	54	787
	<b>52 810</b>	<b>49 169</b>	46 613
Programmes de base	<b>298 038</b>	<b>320 219</b>	365 531
Services de soutien	6 071	12 074	8 180
Services aux sinistrés	88	5 588	3 618
<b>Total des produits</b>	<b>357 007</b>	<b>387 050</b>	423 942
<b>Charges</b>			
Capacité organisationnelle			
Campagne de financement générale	24 755	24 172	26 113
Frais de placement	226	279	450
Autres	810	711	948
	<b>25 791</b>	<b>25 162</b>	27 511
Programmes de base			
Programmes internationaux	105 559	103 221	167 832
Gestion de sinistres	12 077	16 004	10 880
Santé et prévention des traumatismes	175 616	193 799	174 777
Gestion des programmes et des ressources bénévoles	4 150	3 951	3 961
	<b>297 402</b>	<b>316 975</b>	357 450
Services de soutien	37 822	38 720	36 726
Services aux sinistrés	88	5 588	3 618
Réduction à la valeur du régime de pension	-	-	(5 630)
<b>Total des charges</b>	<b>361 103</b>	<b>386 445</b>	419 675
<b>EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<b>(4 096) \$</b>	<b>605 \$</b>	4 267 \$

Les notes et annexes afférentes aux états financiers sont disponibles sur le site Web de la Croix-Rouge à l'adresse suivante : [www.croixrouge.ca](http://www.croixrouge.ca).

La Société canadienne de la Croix-Rouge

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

de l'exercice clos le 31 mars 2012

### 1. BASE DE PRÉSENTATION

Les états financiers résumés proviennent des états financiers complets de la Société et répondent aux principes de constatation et de mesure des principes comptables généralement reconnus du Canada.

### 2. PLACEMENTS

(en milliers de dollars)

	2012		2011	
	Juste valeur et valeur comptable	Coût	Juste valeur et valeur comptable	Coût
Rendement fixe	144 708 \$	140 500 \$	153 477 \$	153 067 \$
Actions	17 843	16 297	12 043	10 183
<b>Total</b>	<b>162 551 \$</b>	<b>156 797 \$</b>	<b>165 520 \$</b>	<b>163 250 \$</b>

Les justes valeurs des placements à long terme sont basées sur le cours du marché en fin d'exercice.

Les placements de rendement fixe sont composés d'obligations du gouvernement du Canada et de société dont les dates d'échéance s'échelonnent de 2012 à 2049, et dont les produits d'intérêt varient de 2,25 % à 10,35 %.

Les placements à long terme sont affectés d'origine externe et d'origine interne comme suit :

(en milliers de dollars)

	2012	2011
Affecté d'origine externe - Général	62 913 \$	46 203 \$
Affecté d'origine externe - Haïti	42 041	66 427
Affecté d'origine interne - Général	43 544	34 008
Affecté d'origine interne - Tsunami	14 053	18 882
	<b>162 551 \$</b>	<b>165 520 \$</b>

Les revenus bruts de placements gagnés sont présentés comme suit :

	2012	2011
Revenus de placements - Général	1 971 \$	4 170 \$
Revenus de placements - Tsunami	1 342	1 242
<b>Total des revenus de placements gagnés</b>	<b>3 313 \$</b>	<b>5 412 \$</b>

Un montant de 4 537 \$ (3 228 \$ en 2011) du revenu de placement pour Haïti a été affecté d'origine externe et ventilé au revenu reporté pour Haïti.

### 3. PRODUITS REPORTÉS

Les produits reportés comprennent les montants affectés au financement des charges devant être engagées à une date future. La variation des produits reportés de l'exercice est comme suit :

	2012			
	Général	Haïti	Tsunami	Total
<i>(en milliers de dollars)</i>				
Solde d'ouverture	79 773 \$	94 873 \$	12 800 \$	187 446 \$
Dons et subventions reçus	106 111	633	-	106 744
Intérêts gagnés et reportés	3 428	4 537	-	7 965
Constaté à titre de produits	(92 931)	(40 147)	(11 018)	(144 096)
Solde de clôture	96 381	59 896	1 782	158 059
Moins portion à long terme	-	(37 362)	-	(37 362)
Portion à court terme	96 381 \$	22 534 \$	1 782 \$	120 697 \$

	2011			
	Général	Haïti	Tsunami	Total
<i>(en milliers de dollars)</i>				
Solde d'ouverture	51 187 \$	123 719 \$	29 326 \$	204 232 \$
Dons et subventions reçus	144 937	54 778	-	199 715
Intérêts gagnés et reportés	-	3 228	-	3 228
Constaté à titre de produits	(116 351)	(86 852)	(16 526)	(219 729)
Solde de clôture	79 773	94 873	12 800	187 446
Moins portion à long terme	-	(55 474)	-	(55 474)
Portion à court terme	79 773 \$	39 399 \$	12 800 \$	131 972 \$

Les produits reportés relatifs au Tsunami et à Haïti sont inclus dans les produits de programmation internationale.

La Société canadienne de la Croix-Rouge

**COÛT DE CAMPAGNE DE FINANCEMENT**

Comparaison sur cinq ans (non audité)

<i>(en milliers de dollars)</i>	<b>Total sur 5 ans</b>	2012	2011	2010	2009	2008
Revenus de campagne de financement	<b>175 202 \$</b>	41 210 \$	34 965 \$	32 783 \$	33 482 \$	32 762 \$
Revenus de legs	<b>29 729</b>	4 592	5 449	6 056	7 963	5 669
Revenus de dons pour les programmes	<b>30 800</b>	8 748	7 253	4 096	6 954	3 749
Revenus reportés de dons	<b>333 003</b>	57 332	60 932	142 593	44 705	27 441
Total des revenus de campagne de financement et de dons	<b>568 734</b>	111 882	108 599	185 528	93 104	69 621
Total des dépenses de financement	<b>108 331</b>	24 172	26 113	22 970	17 434	17 642
Excédent	<b>460 403 \$</b>	87 710 \$	82 486 \$	162 558 \$	75 670 \$	51 979 \$
<b>Pourcentage du coût du total de campagne de financement</b>	<b>19,0 %</b>	21,6 %	24,0 %	12,4 %	18,7 %	25,3 %
Revenus de loteries et jeux	<b>31 826 \$</b>	5 702 \$	6 055 \$	6 390 \$	6 712 \$	6 967 \$
Dépenses de loteries et jeux	<b>21 146</b>	3 831	4 116	4 241	4 426	4 532
<b>Coût de campagne de financement à l'exclusion des loteries et jeux</b>	<b>16,2 %</b>	19,2 %	21,5 %	10,5 %	15,1 %	20,9 %

La source de cette documentation provient des notes 7 et 10 de nos états financiers annuels. Les notes et annexes afférentes aux états financiers sont disponibles sur le site Web de la Croix-Rouge à l'adresse suivante : [www.croixrouge.ca](http://www.croixrouge.ca).



**Fondée en 1896**  
**Constituée en société en 1909**

Conformément à la loi, l'usage de l'emblème et du nom de la Croix-Rouge au Canada est réservé exclusivement à la Société canadienne de la Croix-Rouge et aux services sanitaires des forces armées (Loi sur les Conventions de Genève, L.R.C., 1985, chap. G.3).

Les programmes de la Société canadienne de la Croix-Rouge sont offerts grâce à l'action bénévole et à l'appui financier des Canadiens.

Pour verser un don, veuillez composer le 1 800 418-1111.

ISSN 1708-6353  
© La Société canadienne de la Croix-Rouge, 2012

**Pour tout complément d'information, veuillez vous adresser à :**

**Croix-Rouge canadienne**

**Siège social**

170, rue Metcalfe  
Ottawa (Ontario) K2P 2P2

Téléphone : 613 740-1900

Télécopie : 613 740-1911

Courriel : [feedback@croixrouge.ca](mailto:feedback@croixrouge.ca)

**Zone de l'Atlantique**

133, avenue Troop  
Dartmouth, Nova Scotia  
B3B 2A7

**Division du Québec**

6, place du Commerce  
Verdun, Québec  
H3E 1P4

**Zone de l'Ontario**

5700, Cancross Court  
Mississauga, Ontario  
L5R 3E9

**Zone de l'Ouest**

100-1305 11 Avenue SW  
Calgary, Alberta  
T3C 3P6

Les photographies présentes dans ce rapport annuel ont été fournies par :

Croix-Rouge canadienne  
Tony Fohse  
Johan Hallberg-Campbell  
Richard Marjan, The Star Phoenix

Les photographies utilisées dans ce rapport annuel proviennent des archives de la Croix-Rouge canadienne ou ont été achetées par la Croix-Rouge canadienne, offertes à l'organisme ou obtenues par le biais de contrats aux fins de cette publication. Sauf permission écrite, les photographies ne peuvent être copiées ou utilisées.

---

[www.croixrouge.ca](http://www.croixrouge.ca)

---

Une version électronique du présent document peut être consultée sur Internet, à l'adresse [www.croixrouge.ca](http://www.croixrouge.ca).

*This document is also available in English.*



**CROIX-ROUGE  
CANADIENNE**

[WWW.CROIXROUGE.CA](http://WWW.CROIXROUGE.CA)

